PROGRAMME DE FORMATION

SST –Sauveteur Secouriste du Travail (Formation initiale)

Public concerné

Tout public

Prérequis

Pré-requis :
Aucun prérequis n'est exigé conformément au référentiel SST de l'INRS.

Pré-requis techniques :
Tenue vestimentaire adaptée aux exercices pratiques (pantalon conseillé).

Pré-requis organisationnels :
Délai d'accès : en fonction des disponibilités et de la planification des sessions.

Modalités

- Effectif : 4 à 10 participants
- Durée : 14 heures minimum en présentiel (2 journées)
- Dates : A définir
- Lieu en inter: Castelnau-le-Lez ou Montpellier Pompignane (selon effectif)
- Lieu en intra : Sur site

Tarif

En inter : 30,00 € / heure / participant
En intra : 800 00 € / jour soit 1 600,00 € pour 2 jours

Exonération de TVA – article 261-4-4° a du Code général des impôts

Moyens pédagogiques

Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, apprentissage des gestes et mises en situation pratiques.
Supports utilisés :

- Référentiel et documents pédagogiques INRS applicables au dispositif SST
- Vidéos pédagogiques NAPO
- Matériel de simulation (mannequins, défibrillateur de formation, matériel de secours)

Intervenant

Formateur SST titulaire d'un certificat en cours de validité. La formation est mise en œuvre sous l'habilitation de l'organisme partenaire INRS d'IF'AM-Conseils ; le certificat national SST est délivré par l'intermédiaire de cette entité habilitée.

Évaluation et validation

Évaluation formative tout au long de la formation et épreuves certificatives réalisées conformément à la grille nationale de certification SST de l'INRS.
Le certificat SST est délivré aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives.
Le certificat est valable 24 mois.
La prolongation de la validité du certificat est conditionnée par le suivi d'un MAC SST de 7 heures tous les 24 mois et par la réussite aux épreuves certificatives correspondantes.
Un certificat de réalisation est remis à chaque participant à l'issue de la formation.

Objectifs de la formation

- Obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Mettre en œuvre les conduites à tenir : protéger, examiner, faire alerter ou alerter et secourir
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Compétences visées

- 1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 2. Protéger de façon adaptée
- 3. Examiner la victime
- 4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 5. Secourir la victime de manière appropriée
- 6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- 7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Contenu de formation

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours
Cadre d'intervention, limites de l'action du SST et organisation des secours dans l'entreprise.
2. Protéger de façon adaptée
Repérage des dangers persistants, suppression ou isolement du danger et protection des personnes exposées.
3. Examiner la victime
Recherche des signes indiquant que la vie de la victime est menacée et détermination des actions à mettre en œuvre.
4. Garantir une alerte adaptée
Transmission des informations nécessaires et organisation de l'alerte afin de favoriser l'arrivée des secours adaptés.
5. Secourir la victime de manière appropriée
Apprentissage et mise en œuvre des gestes de secours face aux situations suivantes :
- saignement abondant
- étouffement
- malaise
- brûlure
- douleur empêchant certains mouvements
- plaie qui ne saigne pas abondamment
- victime qui ne répond pas mais respire
- victime qui ne répond pas et ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation

6. Situer son rôle dans l'organisation de la prévention
Rôle du SST, acteurs de la prévention et remontée des informations dans l'entreprise.
7. Caractériser les risques professionnels
Repérage des dangers et des personnes exposées, observation d'une situation de travail et appréciation des risques.
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels
Proposition d'actions de suppression ou de réduction des risques et transmission aux personnes chargées de la prévention.
9. Situations spécifiques à l'entreprise
Adaptation de la formation aux risques particuliers de l'entreprise ou de la profession. Le temps nécessaire est ajouté, le cas échéant, aux 14 heures minimales.

Accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter afin d'étudier les besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle, dans le respect des exigences certificatives du dispositif SST.

Contact

Amélie Montoussé – Responsable pédagogique et suivi pédagogique
Tél. : 07 88 97 84 66
E-mail : contact@ifam-conseils.com
Site : www.ifam-conseils.com

Documents accessibles sur www.ifam-conseils.com ou sur demande :

règlement intérieur : REGLEMENT-INTERIEUR-APPLICABLE-AUX-STAGIAIRES-DE-LA-FORMATION-PROFESSIONNELLE.pdf

CGV, livret d'accueil, politique de confidentialité et certificat Qualiopi.